ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

routes express

Question écrite n° 6781

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le fait qu'il est parvenu à saisir la commission nationale du débat au sujet du projet d'autoroute A 31 bis en rassemblant la signature de 23 députés. C'est la première saisine de la commission nationale du débat à partir d'une initiative parlementaire, et il serait donc souhaitable d'engager les concertations prévues par la loi. Parallèlement, nul ne conteste le fait que l'autoroute A 31 soit saturée, mais cette situation est surtout due à la non-réalisation de certaines voies rapides pourtant prévues depuis plus de vingt-cinq ans par le SDAU (cas de la VR 52 qui désenclaverait le bassin sidérurgique, cas du contournement sud-est de Metz...). Il lui demande donc s'il ne conviendrait pas de relancer au plus vite ces projets routiers car leur impact sur le trafic peut être décisif et rendre inutile toute autoroute nouvelle.

Données clés

Auteur : M. Jean Louis Masson
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6781
Rubrique : Voirie
Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement
Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4124
Question retirée le : 22 décembre 1997 (Fin de mandat)